

Expliquer aujourd'hui...



...la surveillance de demain

Présentation du projet DSNA Services au siège de l'OFNAC, jeudi 9 juin 2016.

À la demande de M. Jean-Lemerque PIERRE, nouveau Directeur Général de l'OFNAC, DSNA Services a animé jeudi 9 juin une présentation complète du projet Autorité de surveillance à Port-au-Prince. Objectif : démystifier le concept, parfois encore mystérieux, de la surveillance de la sécurité en matière d'aviation civile devant un public de futurs collaborateurs mais aussi de prestataires intéressés. Pour ce faire, la Direction Générale avait invité des représentants de la Direction du transport Aérien (DTA), de la Direction des Affaires Financières (DAF), de la Sûreté (DSA) mais aussi de la Navigation Aérienne, de l'information aéronautique et du service technique. Autant d'acteurs impliqués dans ce chantier tentaculaire, prévu de durer jusqu'au second semestre 2019. L'occasion aussi de présenter, par le truchement des experts DSAC qui compose l'équipe projet, les différents métiers de la surveillance et leurs spécificités techniques afin de promouvoir cette expertise et, pourquoi pas, de susciter des vocations internes parmi les personnels de l'OFNAC.

La présentation s'est terminée par une allocution du Directeur général qui a rappelé, outre l'importance de la conformité aux standards OACI pour la sécurité du transport aérien haïtien, la nécessaire adhésion de l'ensemble des personnels à ce projet « *aussi passionnant techniquement que valorisant sur le plan humain* ». Un gage de sécurité pour l'avenir d'Haïti.



Jean-Lemerque PIERRE (debout), Directeur Général de l'OFNAC.

Edito

Parce que la surveillance du domaine aérien est moins visible que la construction d'un aéroport ou la mise sur le marché d'un nouvel avion, elle suscite parfois chez les prestataires, des interrogations relatives à son périmètre et ses enjeux.

Bien informées, les parties prenantes de l'aviation et les usagers ont ensuite vite fait de comprendre qu'elle est la garantie de la sécurité du transport aérien mondial, le plus fondamental des objectifs stratégiques à atteindre pour développer une économie et un tourisme florissants. Au-delà même de la conformité requise par l'OACI en la matière.

Sécurité Air vous détaille ce mois-ci les avancées du projet d'implantation de l'autorité de surveillance en Haïti. Ou comment la DSAC contribue à ce projet sur la scène internationale à travers DSNA Services, partenaire d'Haïti dans la modernisation de l'aérien depuis près de 3 ans.

Excellente lecture !

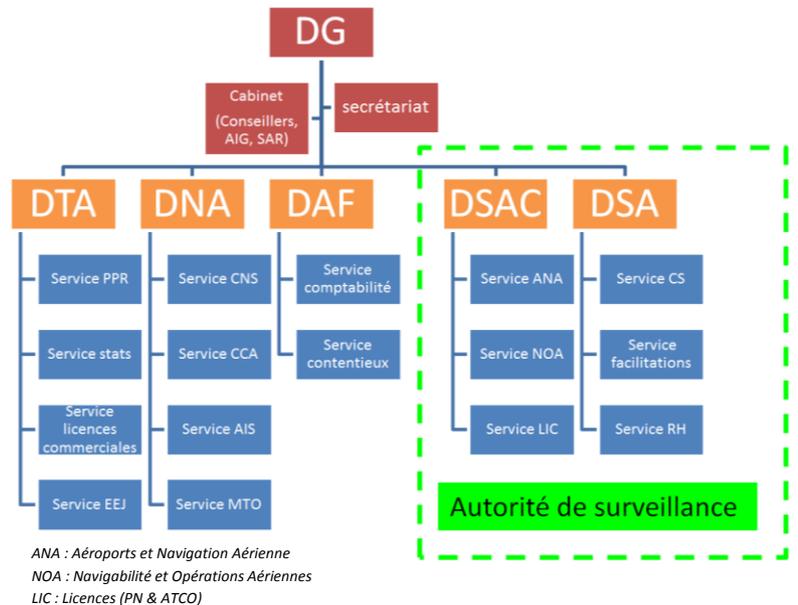
Olivier VUILLEMIN
Chef de projet Autorité de surveillance Haïti

L'avenir se dessine...

Sur la base des travaux remis par DSNA Services au cours des six derniers mois, l'OFNAC redessine pas à pas son architecture organisationnelle et fonctionnelle. L'autorité de surveillance sera composée de deux directions techniques : la Direction de la Sécurité Aérienne (DSA) et la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile (DSAC). Cette dernière, objet de partenariat avec DSNA Services, sera composée de trois grands services :

- Un service Aéroports et Navigation Aérienne
- Un service Opérations Aériennes et Navigabilité
- Un service dédié aux licences du personnel

Un organigramme pragmatique et adapté à l'arrivée de la surveillance dans le transport aérien haïtien !



Un nouveau conseiller technique à la Direction générale

Jean-Jaunasse ELYSEE a récemment rejoint l'OFNAC en qualité de conseiller technique, notamment en charge de la mise en place de l'autorité de surveillance de la sécurité. Ingénieur haïtien diplômé de l'Institut National des Télécommunications (INT), ex-Télécom SudParis, Jean-Jaunasse ELYSEE a successivement occupé les fonctions de Directeur Général des Télécommunications d'Haïti (TELECO), Directeur Général du CONATEL (Conseil National des Télécommunications), et de Secrétaire d'Etat à l'énergie, aux Mines et aux télécommunications.

Rompu aux affaires institutionnelles et conscient du défi à relever avec l'arrivée du concept de surveillance de la sécurité à mettre en œuvre, Jean-Jaunasse apporte son expertise en matière de gestion de projet et de maîtrise de la qualité. Un solide collaborateur pour l'équipe projet DSNA Services/DSAC.



Laurent DUMAS (à gauche), Directeur de l'Exploitation Aérienne et Jean-Jaunasse ELYSEE, le 7 juin 2016 à Port au Prince.

Mais aussi...

Code : Le premier projet de **Loi organique et de code de l'aviation civile** est en passe d'être remis au Ministre Haïtien des Travaux Publics, transports et Communications d'Haïti pour suites à donner. Presqu'un an après le premier coup de plume des équipes de DSNA Services, ce projet devient peu à peu une réalité, dotant ainsi le pays d'une législation aéronautique de base sur laquelle construire l'avenir.

Règlementation : Après la Loi organique et le code de l'aviation civile, place à la **règlementation technique**. L'équipe projet travaille d'arrache-pied pour produire une première version de règlements techniques de haut niveau afin de pouvoir couvrir tous les domaines à surveiller : ANS, PEL, AIR, OPS, AGA... Toute l'expertise DSAC France mobilisée !



PROCHAINES ETAPES

- Août 2016 : livraison du livrable L5 (texte d'organisation de la DSAC Haïti)
- Septembre 2016 : livraison de la réglementation technique (livrable L6)
- Fin septembre 2016 : 6^{ème} mission de l'équipe-projet à Port-au-Prince

